

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC SUR LE SITE
D'EXPOCITÉ

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en des travaux divers d'aménagement de l'espace public à réaliser sur le site d'ExpoCité qui comprend notamment des sentiers piétonniers, des allées véhiculaires, des liens cyclables, des plantations, des jardins, du mobilier urbain, des aires de jeux et de stationnement, des jeux d'eau, de l'éclairage public et l'intégration d'œuvres d'art.

Il peut aussi s'agir de travaux de démolition, d'excavation, de décontamination, de construction d'un bâtiment, de signalisation, de circulation, de construction ou de modification des infrastructures municipales souterraines, de surface et aériennes, d'aqueduc, d'égouts, de signaux lumineux, d'éclairage, de transport d'énergie et de rétention, de relocalisation d'équipements d'utilités publiques, de sécurisation et d'aménagement du site, de même que des travaux divers et imprévus qui peuvent être également requis pour la réalisation complète du projet.

Le projet peut aussi nécessiter l'octroi des contrats de services professionnels et techniques ainsi que l'embauche du personnel requis aux fins de sa réalisation.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 3 500 000 \$.

TOTAL : 3 500 000 \$

Annexe préparée le 12 juin 2018 par :

Ghislain Breton
Service de la planification de l'aménagement
et de l'environnement